
RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

L'économie tunisienne a longtemps été louée pour sa forte « compétitivité » qui masquait en fait une croissance inéquitable, laquelle a finalement conduit aux événements du 14 janvier

La Tunisie a longtemps été couverte de louanges par la communauté internationale pour ses performances remarquables : stabilité macro-économique, compétitivité économique et même réalisation de certains objectifs sociaux. Sur le front macro-économique, la situation budgétaire du pays était stable : la dette publique a sensiblement décliné au cours de la dernière décennie et se situe autour de 43 pour cent du PIB, à parité avec d'autres économies émergentes comme l'Argentine et la Turquie. En termes de compétitivité, la Tunisie a obtenu le classement le plus élevé en Afrique, et l'on a pu affirmer qu'elle était globalement encore plus compétitive que certains pays européens comme la République tchèque et l'Espagne. Les indicateurs de « Doing business » pour 2010 ont également classé la Tunisie parmi les dix économies les plus améliorées en termes d'évolution de la réglementation des affaires. Enfin, le pays s'est classé à un rang élevé sur un certain nombre de fronts sociaux tels que le niveau d'instruction des filles – un des meilleurs du Moyen-Orient – et la large base du système de protection sociale.

Et pourtant, les événements du 14 janvier ont révélé la faiblesse structurelle de ces réalisations : la croissance économique était fondamentalement inéquitable. Les possibilités d'obtenir de bons emplois, d'investir dans des secteurs dynamiques et de mener une carrière étaient réparties de manière inégale. Le chômage était élevé et croissant, en particulier chez les jeunes. Le développement régional était inégal ; et le clientélisme politique, avec des responsables gouvernementaux détenteurs de postes de décision dans les principaux secteurs économiques, était largement répandu. Une croissance inéquitable a finalement conduit à une situation sociale intenable qui a eu un effet de débordement dans d'autres pays. Rares sont ceux qui avaient prédit qu'au cours de ce qui fut appelé le « Printemps arabe », les événements pourraient évoluer aussi rapidement.

L'objet de ce rapport est, en premier lieu, d'offrir une analyse approfondie des contradictions qui ont caractérisé une croissance inéquitable. En second lieu, le rapport

propose un certain nombre d'idées pour la mise en place d'un nouveau modèle de développement en Tunisie, offrant des opportunités plus équitables sur les plans économique et social. Ce nouveau modèle repose par conséquent sur un meilleur partage des richesses.

La crise financière mondiale a eu un impact limité sur la Tunisie...

La Tunisie a émergé relativement indemne de la crise financière mondiale, se comportant mieux que la moyenne régionale du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN). La croissance économique a ralenti de 4,5 pour cent en 2008 à 3,1 pour cent en 2009, et dès 2010 un redressement assez vigoureux avait déjà commencé. Le taux de chômage n'en a été que modérément affecté, augmentant de 12,4 pour cent en 2008 à 13 pour cent en 2010. En fait, il y a eu de lourdes pertes d'emplois dans le secteur manufacturier au cours de la crise – quelque 38.000 emplois ont disparu au cours des seules années 2008 et 2009 –, car le secteur du textile et de l'habillement a connu une contraction considérable, mais aussi dans d'autres secteurs importants, comme la machinerie et les composants électroniques. Toutefois, ces pertes ont été largement compensées par la création d'emplois dans le secteur des travaux publics et par la réduction du temps de travail dans le secteur des services.

La courte durée de l'impact de la crise mondiale est due en partie à des facteurs externes comme l'exposition financière limitée du pays, le rebond des exportations et la stabilité des transferts de fonds par les émigrés :

- Comme d'autres économies en développement dont les marchés financiers sont faiblement intégrés, l'économie tunisienne a été protégée du plein impact financier de la crise. Les institutions financières du pays ne détiennent qu'une part minime d'actifs étrangers (seulement quelque 8 pour cent en 2009) et le secteur de l'exportation est essentiellement financé grâce à des dispositifs offshore.
- Les exportations, qui constituent le principal mécanisme de transmission de la crise en Tunisie, ont connu un fort redressement en valeur nominale en 2010, avec une croissance de 1,7 pour cent après une chute de 24,8 pour cent en 2009. Ce redressement a été dû pour l'essentiel aux secteurs mécanique et électrique et à celui du textile.
- Le tourisme représente 13 pour cent des recettes à l'exportation. Bien que ce secteur ait initialement été fortement exposé à la crise, la dépression a été de courte durée. Le nombre des touristes entrants a commencé à se stabiliser au troisième trimestre de 2009, après avoir chuté jusqu'à un nadir de 5 pour

cent au cours du troisième trimestre de 2008. L'image de la Tunisie en tant que destination touristique économique pour le marché européen a aidé à consolider sa position concurrentielle sur le marché pendant la dépression.

- En matière de transferts de fonds par les émigrés, si les principaux pays de destination ont connu un ralentissement économique, ces transferts (qui représentent 5 pour cent du PIB) sont restés stables pendant la crise.

De plus, la Tunisie est entrée dans la crise avec une situation macro-économique relativement saine. La croissance économique avait été en moyenne de 5 pour cent par an depuis 1990 et la situation budgétaire était assez solide, ce qui a permis l'adoption de mesures de stimulation nouvelles et le renforcement des mesures déjà en cours. La réponse apportée en matière de politique générale a consisté pour l'essentiel à accroître et à concentrer les projets d'investissements publics, à augmenter les salaires dans le secteur public et à orienter l'appui aux entreprises affectées par la crise (crédits d'impôt et allègements fiscaux, et réduction des contributions de sécurité sociale des employeurs pour les entreprises exportatrices). Au total, le pays avait adopté quelque 43 mesures favorables à la reprise à la fin de 2008 (totalisant 1,4 pour cent du PIB), et il existait encore un espace budgétaire adéquat pour des mesures complémentaires.

... mais elle a révélé des déséquilibres structurels plus profonds...

En dépit de la rapidité du redressement, la crise financière mondiale a mis en évidence des problèmes persistants relatifs au marché du travail et à l'inégalité. Avant la crise, le niveau élevé de l'émigration et la promesse de perspectives d'emploi dans le secteur public aidaient à étouffer les disparités du marché du travail en agissant comme des soupapes de sûreté sur la croissance de la main-d'œuvre. Toutefois, avec la persistance de la dépression en Europe, les perspectives d'emploi dans des pays de destination importants, comme la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, se sont dissipées. Cette évolution a laissé un grand nombre de personnes au chômage, en particulier des diplômés, avec des perspectives d'emploi encore plus réduites.

De plus, bien que les pauvres bénéficient en Tunisie d'une large protection sociale, les chômeurs ont peu d'options pour accéder à des avantages sociaux lorsqu'ils cherchent à prendre pied sur le marché du travail. Le défaut d'indemnités de chômage adéquates et les possibilités limitées en matière d'entrepreneuriat et d'activité indépendante ont donc laissé les chômeurs dans une position intenable, révélant les injustices flagrantes du marché du travail.

... parmi lesquels de sombres perspectives pour la création d'emplois et une dégradation de la qualité des emplois...

Entre 2004 et 2007 (autrement dit avant même la crise mondiale), un total net de 77.000 nouveaux emplois ont été créés, dont la majorité à faible qualification. Ce chiffre était très en dessous du niveau nécessaire pour répondre aux besoins de la population active, qui avait augmenté de près de 190.000 personnes et qui comptait de nombreux diplômés entrant pour la première fois sur le marché du travail.

Étant donné la faible qualification des emplois créés et leur nombre limité, les salaires réels ont subi une augmentation modeste. Entre 2004 et 2007, ils n'ont connu qu'une croissance annuelle de 2 pour cent, inférieure à la croissance annuelle moyenne du taux de productivité, qui a été proche de 3 pour cent au cours de la même période.

De plus, la modification du Code du travail intervenue en 1996 a assoupli la réglementation relative à l'embauche et aggravé le déclin de la qualité des emplois en permettant le recours à grande échelle à des contrats temporaires moins contraignants, avec des salaires inférieurs et une sécurité sociale limitée ou inexistante. Dès 2001, 15 pour cent de la main-d'œuvre était embauchée dans le cadre de contrats temporaires. On dispose de chiffres plus récents dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie, où 58 pour cent des salariés avaient des contrats temporaires en 2008, alors que 68 pour cent des contrats de l'industrie textile étaient de nature temporaire et 19 pour cent non standard. Treize pour cent seulement des contrats du secteur textile étaient définis comme étant à durée indéterminée.

... un faible taux de participation des femmes à la population active...

En dépit de l'amélioration du niveau d'instruction des femmes, le fossé séparant les genres en matière d'emploi a persisté. En 2010, le taux de participation des femmes à la population active était de 24,8 pour cent, contre 69,5 pour les hommes, ce qui était dû en partie à la situation encore plus difficile des femmes sur le marché du travail, qui les dissuade de rechercher activement un emploi. Le taux de chômage des femmes a augmenté de 15,3 pour cent en 2007 à 18,8 pour cent en 2009, une proportion de femmes plus élevée dans le secteur de l'exportation à faible niveau de qualification (80 pour cent des travailleurs du textile et de l'habillement sont des femmes) ayant subi des pertes d'emplois importantes pendant la crise.

De plus, le développement des contrats temporaires proposant de bas salaires sans aucune sécurité de l'emploi est intervenu parallèlement à l'augmentation du niveau d'instruction de la population active féminine.

... un chômage important chez les diplômés...

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le problème du chômage est particulièrement aigu parmi les jeunes diplômés universitaires, car ils ne parviennent pas à trouver des emplois appropriés correspondant à leur qualification au terme de leurs études. Ainsi, c'est parmi ceux dont le niveau d'instruction est le plus élevé que le chômage est le plus important : par exemple, alors même qu'il diminuait parmi les jeunes issus du primaire ou dépourvus d'instruction, il augmentait parmi ceux qui étaient issus de l'enseignement secondaire ou tertiaire. Le taux de chômage des jeunes formés dans l'enseignement supérieur est passé de 14 pour cent en 2005 à près de 22 pour cent en 2009, alors qu'il a diminué au cours de la même période pour ceux qui n'avaient pas fait d'études.

L'augmentation du chômage chez les diplômés est un problème commun à toutes les économies importatrices de pétrole de la région MOAN, car la création d'emplois qualifiés a pris du retard sur le niveau d'instruction. Cela contraste avec l'évolution des économies développées, où le chômage tend à diminuer avec la prolongation de la scolarité. Aux États-Unis et en France, le taux de chômage parmi les titulaires d'une formation tertiaire est respectivement de 5 et 8 pour cent, alors qu'il atteint 14,6 pour cent aux États-Unis pour ceux qui n'ont pas au moins un diplôme d'études secondaires et 31 pour cent en France pour ceux qui sont dépourvus d'instruction.

... des inégalités en matière de possibilités d'investissement...

L'opacité des décisions des pouvoirs publics en matière d'investissements a eu un impact négatif aussi bien sur l'équité que sur l'efficacité de l'allocation de ressources : le gouvernement contrôlait une part importante des décisions d'investissement, dont la quasi-totalité de celles qui concernaient des « secteurs stratégiques ». En conséquence, l'investissement privé a diminué de 1,2 point de pourcentage entre 1990 et 2007, en dépit de l'augmentation des profits des entreprises et des politiques gouvernementales visant à promouvoir l'investissement et à appuyer le secteur privé.

En outre, la mauvaise affectation des ressources a créé une économie duale d'entreprises onshore et offshore qui a également exercé un impact sur le marché de produits. En conséquence, l'investissement privé a été, pour l'essentiel, limité à des

produits à faible risque technologiquement peu élaborés. La Tunisie produit donc des marchandises qui se situent principalement à la partie inférieure de la chaîne de valeur.

... et une forte émigration.

La Tunisie a été un important pays d'émigration depuis la deuxième moitié du XXe siècle, et l'Europe est la principale destination des émigrants tunisiens. D'autres pays de la région MOAN sont également des destinations importantes, en particulier pour les travailleurs faiblement qualifiés. Parmi les principaux facteurs qui déterminent les mouvements de main-d'œuvre figure le manque de perspectives de travail décent en Tunisie, associé à la demande de travailleurs supplémentaires dans les pays de destination. En 2010, les émigrants ont représenté 10 pour cent de la population tunisienne et ils ont procédé à des transferts de fonds totalisant environ 1,9 milliard de dollars pour cette même année.

Bien que des travailleurs de tout niveau de qualification aient tendance à migrer, le profil des migrants a changé au cours des décennies pour représenter des travailleurs plus qualifiés. On estime que le nombre de travailleurs tunisiens qualifiés a doublé en Europe au cours des années 1990, et cette tendance se maintient : ainsi, parmi les hommes émigrant vers la France, 18 pour cent avaient reçu une instruction tertiaire en 2007, alors que ce taux était de 20,5 pour cent en 2008. Toutefois, la crise mondiale a amené plusieurs pays à réduire leurs quotas de migrants étrangers (comme en Italie) ou à durcir leurs critères d'admission (comme en France). Avec des perspectives qui se ferment aussi dans des pays de destination arabes comme la Libye, les pressions exercées sur le marché du travail iront encore en s'accroissant.

Les déséquilibres structurels ne peuvent être combattus par le seul élargissement de la base du système de protection sociale

Le système de protection sociale de la Tunisie est assez complet : non seulement une majorité de la population active bénéficie d'une couverture légale, mais encore des programmes d'aide sociale sont également disponibles pour les personnes qui ne peuvent bénéficier du système d'assurance établi pour les travailleurs. Au cours des périodes de perte d'emplois ou de crise, le système dispense aussi aux chômeurs une aide financière, des soins de santé et des allocations familiales grâce à ses programmes d'aide sociale.

Toutefois, plusieurs problèmes restent posés. Premièrement, en termes de protection sociale des travailleurs, le taux effectif de couverture par un régime d'assurance

est beaucoup plus bas que le taux légal, ce qui signifie que de nombreux citoyens ne reçoivent pas de prestations et qu'il existe des inégalités importantes d'un régime à l'autre pour des groupes de travailleurs différents. Deuxièmement, les programmes d'aide sociale excluent une partie substantielle des pauvres, ce qui est essentiellement dû à des critères d'éligibilité trop vaguement définis, qui empêchent de nombreuses familles de s'inscrire. Enfin, la pression démographique menace la viabilité financière du régime de pensions, qui est déjà déficitaire.

En outre, en dépit du taux élevé de chômage que connaît le pays, il n'existe pas de prestations d'assurance chômage. L'État apporte bien une forme d'aide sociale aux chômeurs, mais celle-ci n'en couvre qu'une faible proportion : ainsi, le pourcentage des chômeurs percevant des prestations liées au chômage n'était que de 3 pour cent en 2008, ce qui correspondait à 13.000 personnes seulement.

*L'enjeu consiste à traiter le point faible de l'économie tunisienne :
la pénurie d'emplois de qualité*

Aborder les problèmes du marché du travail exige que l'on mette plus fortement l'accent sur la promotion de la création d'emplois dans le secteur privé, le perfectionnement des mécanismes de dialogue social et l'amélioration de la couverture et de l'efficacité de la protection sociale. Jusqu'ici, les réponses de politique générale ont été inadéquates. La réponse apportée à la crise mondiale a été timide et n'a pas tenté d'aborder les problèmes structurels du marché du travail. Le Plan d'action en 17 points récemment adopté par le gouvernement de transition a fait un pas en avant en réactivant et en promulguant un certain nombre de mesures destinées à améliorer la création d'emplois, en particulier pour les jeunes. Mais il ne s'agit essentiellement là, par définition, que de mesures palliatives à court terme. Les politiques adoptées doivent avoir davantage de portée et, ce qui est plus important, un dialogue national sur la réponse institutionnelle à apporter aux inégalités existant sur le marché du travail doit s'instaurer.

En premier lieu, des emplois de meilleure qualité sont nécessaires : des emplois accompagnés de droits, d'avantages et de salaires ne servant pas seulement de tremplin aux travailleurs pour échapper à la pauvreté, mais leur donnant aussi l'occasion d'améliorer considérablement leur niveau de vie. Compte tenu des progrès réalisés par le pays, il existe une latitude considérable pour des politiques et des institutions nouvelles conçues à ces fins.

Il est possible d'aller de l'avant : premièrement, en libérant le potentiel d'investissement...

Le contrôle de l'économie par un groupe restreint tend à avoir un impact direct en matière d'innovation et de productivité, mais il affecte également les politiques publiques relatives à la protection des droits de propriété et aux marchés de capitaux. Pour que le nouveau gouvernement encourage l'investissement, il importe qu'il desserre l'emprise gouvernementale sur l'allocation de ressources.

Les IDE peuvent et doivent également jouer un rôle plus important dans le processus de développement. Il est clairement établi qu'ils n'ont pas seulement un effet positif sur la croissance économique dans le pays d'accueil, mais qu'ils peuvent aussi améliorer la création d'emplois grâce à des effets d'entraînement sur la productivité et les conditions de travail dans les entreprises nationales. Cependant, quand il existe des obstacles institutionnels dans le pays d'accueil (comme la corruption et des processus bureaucratiques prohibitifs), les avantages des IDE tendent à se restreindre.

Une plus grande transparence est nécessaire en matière de gouvernance et de pratique d'entreprise, et le dialogue social doit jouer un rôle crucial à cet égard. Les mesures d'incitation destinées à améliorer les investissements qui ont été récemment annoncées vont dans la bonne direction, mais il est possible de faire davantage pour:

- *Améliorer la transparence et la surveillance* : Le Fonds fiduciaire multidonateurs pour la gouvernance, financé par la Norvège et la Suisse, a déjà mis en œuvre deux projets visant à améliorer la transparence en Tunisie. Le premier projet établira un réseau de surveillance au niveau régional afin d'appuyer le secteur public et de faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques ; quant au second, il est conçu pour améliorer le rendement des services sociaux et l'utilisation des fonds publics, ainsi que pour élargir le rôle des citoyens en matière de gouvernance.
- *Renforcer la lutte contre la corruption* : Dans d'autres pays africains, comme le Ghana, les efforts renouvelés déployés contre la corruption ont été récompensés par des perspectives d'investissement plus équitables et plus efficaces.
- *Encourager la poursuite du développement des marchés financiers*, qui est particulièrement bénéfique pour les petites entreprises : Dans le cadre du train de réformes de 2010, les pouvoirs publics ont créé une institution

financière spécialisée qui apporte des financements aux PME. Il importe de veiller à ce que l'allocation de ressources soit régie par des critères d'efficacité et non par les préoccupations de groupes d'intérêts, comme ce fut le cas dans le passé. Pour le gouvernement, un autre objectif consiste à renforcer l'incitation des entreprises à entrer en bourse. Pour cela, on pourra recourir à des incitations fiscales pour amener les entreprises à effectuer cette démarche, pratique qui a déjà donné des résultats impressionnants dans certains pays en développement ou émergents, comme le Cambodge, la Thaïlande et le Viet Nam.

- *Assouplir les restrictions imposées aux investissements* : L'investissement privé demeure largement dépendant de l'autorisation expresse des pouvoirs publics, notamment dans des secteurs considérés comme « sensibles ». Libéraliser l'investissement dans certains de ces secteurs pourrait conduire à une activité d'investissement plus dynamique, en particulier dans des domaines qui placeraient la Tunisie dans la partie supérieure de la chaîne de valeur technologique.

...deuxièmement, en encourageant la création d'emplois par des politiques nationales bien conçues...

Le plan d'urgence du gouvernement de transition vise à offrir aux jeunes diplômés un appui complémentaire, tout en les préparant à un emploi dans le secteur public. Il est toutefois nécessaire que le secteur privé déploie davantage de dynamisme pour fournir les emplois nécessaires à la main-d'œuvre tunisienne, qui connaît une croissance rapide. À cet égard, les mesures à court terme pourraient être combinées avec des stratégies de développement industriel à plus long terme.

En Tunisie, une politique cohérente à l'échelle nationale visant à renforcer les liens entre éducation, innovation et développement économique fait cruellement défaut. Il existe actuellement une pléthore de petits programmes destinés à promouvoir l'investissement et l'entrepreneuriat, et l'espace disponible permet amplement d'ouvrir de nouveaux domaines d'investissement et de croissance, l'État jouant alors un rôle de facilitateur plutôt que de décideur.

Le gouvernement dispose également d'un espace budgétaire adéquat pour s'engager dans la promotion explicite de secteurs à forte croissance. L'investissement doit être concentré sur l'identification des sources nationales de croissance et sur la conception de politiques de promotion de ces secteurs. Des incitations comme les crédits d'impôt pour investissement, l'amortissement accéléré et les partenariats public-privé pourraient être utilisées pour promouvoir l'investissement dans les nou-

veaux secteurs en croissance. C'est ainsi que le gouvernement marocain a établi des partenariats avec le secteur privé afin d'élaborer des stratégies sectorielles pour de nouveaux groupes de croissance englobant plusieurs secteurs économiques. Son plan d'urgence de 2005 a identifié six secteurs industriels à fort potentiel de croissance (services d'externalisation, automobile, aéronautique, électronique, alimentation, artisanat) et mis l'accent sur le développement des infrastructures et des moyens de formation dans ces secteurs.

... troisièmement, en améliorant l'efficacité et la solvabilité de la protection sociale...

En dépit de ses points forts, le système de protection sociale tunisien présente un certain nombre de faiblesses qui ont réduit son efficacité et limité sa couverture. Ces faiblesses sont principalement liées à la gouvernance des régimes d'aide sociale, qui ne dispose pas d'un critère objectif pour l'allocation des prestations. Il est donc essentiel d'améliorer la transparence du système et de mieux le cibler.

Il est également possible de le rendre plus attractif pour les travailleurs du secteur informel. Quelques pays émergents, comme le Brésil, ont réussi à formaliser le statut de certains travailleurs en appuyant des créateurs d'emplois formels comme les municipalités et les PME. Les organisations associatives peuvent aussi, comme dans le cas de l'Inde et du Ghana, constituer une option pour apporter une protection sociale complète aux travailleurs du secteur informel dans les régions les moins développées. Bien qu'elles soient financièrement appuyées par l'État, ces organisations peuvent aider à réduire la pression exercée sur les fonds de prévoyance et sont dans certains cas plus efficaces pour atteindre les travailleurs du secteur informel.

Les changements démographiques ont mis à l'épreuve la solvabilité financière des régimes de protection sociale, et notamment du régime de retraites, qui est déjà déficitaire. Il est donc essentiel d'élargir la base de cotisations en facilitant la création d'emplois formels.

... quatrièmement, en stimulant la qualité des emplois...

Outre la création d'emplois plus qualifiés, il est possible d'améliorer la qualité des emplois en modifiant la législation sur l'emploi en vigueur. Cela impose la nécessité de réviser le Code du travail de 1996 afin de limiter les abus qu'autorisent certains contrats, d'assurer un travail décent et d'offrir aux travailleurs davantage de possibilités de défendre leur droits. Les politiques mises en œuvre dans ce domaine pourraient être axées sur :

- *La promotion des droits liés à l'emploi grâce à un dialogue social approfondi* : Étant donné que les réformes antérieures du marché du travail ont eu un impact négatif sur les travailleurs non standard en généralisant le recours aux contrats à durée déterminée, le dialogue devrait porter dans l'avenir sur l'offre d'une meilleure protection de l'emploi pour cette catégorie de travailleurs, y compris la recherche des moyens de faciliter la transition du travail non standard vers le travail standard.
- *L'amélioration du salaire minimum* : Les salaires minimums, qui ont diminué en valeur réelle au cours des cinq dernières années, devraient être révisés. Même si leur augmentation pouvait être considérée comme un obstacle à la compétitivité, il est nécessaire de soutenir la demande intérieure, en particulier dans le contexte actuel de diminution des exportations. Au Brésil, en dépit de la crise, les salaires minimums ont été augmentés, et cette intervention a contribué au maintien de l'activité économique.
- *L'extension de la protection sociale* : La protection sociale devrait être étendue aux populations qui ne bénéficient pas d'une couverture efficace. On pourra à cet effet faciliter les procédures administratives et les cotisations pour les travailleurs les plus vulnérables. Toutefois, les travailleurs du secteur informel ne devraient pas être le seul centre d'attention : la protection des travailleurs temporaires devrait également être assurée.
- *Un meilleur appui aux chômeurs* : Un système de prestations de chômage plus complet devrait être mis en œuvre. Une répartition plus équitable des gains économiques pourrait contribuer au financement des prestations de chômage grâce à l'augmentation des cotisations. De plus, une telle démarche peut être rentabilisée, comme ce fut le cas en République de Corée, qui a mis en œuvre sa nouvelle assurance chômage en 1995 en utilisant les services et le personnel existants pour l'administrer et la mettre en place au cours de sa première année.

...et enfin en s'engageant dans un nouveau dialogue social.

On ne peut réaliser efficacement de tels changements qu'en formulant et en mettant en œuvre des stratégies communes avec la participation de l'ensemble des partenaires. Toutefois, le dialogue social a été inefficace en Tunisie sous les régimes autoritaires successifs. Avec le changement de gouvernement et en tant que voie à suivre, voici que se présente en Tunisie une nouvelle occasion de dialogue social

pour une réflexion sur les solutions structurelles à apporter à des problèmes structurels.

Premièrement, il conviendra d'accroître les effectifs des affiliés afin qu'ils soient plus représentatifs de la population en âge de travailler. A cet effet, une première mesure pourrait consister, pour les pouvoirs publics, à modifier le Code du travail afin de reconnaître les syndicats dans toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Deuxièmement, les syndicats nouvellement créés devraient être reconnus et dotés des ressources nécessaires. Troisièmement, les syndicats ont besoin d'accroître leur compétence organisationnelle et de devenir véritablement indépendants (à l'abri de toute ingérence politique). Cela impliquera que le gouvernement respecte les accords collectifs précédemment conclus.

Le recours au dialogue social dans d'autres systèmes économiques en période de transition démocratique – comme dans le cas de la Pologne et de la Slovaquie – montre comment il est possible de rendre la croissance à la fois équitable et durable.